



Edito

LE CHANGEMENT.... C'EST MAINTENANT

Avec un titre pareil, nous pourrions faire référence à une période passée et pas très réjouissante pour les travailleurs qui en disait long sur les volontés politiques du moment. Nous avons vu de quoi il en retournait et nous sommes toujours dans les décisions de l'époque. D'ailleurs les dernières prises de position des socio-libéraux vont dans ce sens et le soutien sans faille au capital n'est malheureusement plus à prouver. Il paraît évidemment qu'ils n'ont pas oublié d'où venait Macron et ce qu'il portait sous Hollande.

Pour le patron des malfaiteurs gouvernementaux et la mafia patronale, le changement est également maintenant. Avec les moyens qu'ils mettent en œuvre pour "leur transformation de la société" (si bien théorisé lors de son élection en 2017), Macron participe aux bouleversements sociaux qui s'instaurent ici et dans de nombreux pays.

Non content de faire une politique réactionnaire de droite et d'extrême droite avec l'étranger (ou assimilé) au cœur de toutes les causes de tous les maux, Macron assigne la société tout entière à la libéralisation de l'économie, à la suprématie sans limite du capital et à la désinhibition du patronat. Tout le monde se lâche et se réjouit des annonces permettant les dérèglements les plus débridés, quelles qu'elles soient, avec comme seul objectif, la perpétuité du profit malgré leurs crises.

Il est vrai que quand il s'agit de faire venir des "investisseurs", parlons surtout d'exploiteurs, rien n'est trop beau pour redorer un blason bien trop sombre pour ceux qui vivent dans la vraie vie. Les coups médiatiques d'arrivée et de "déversements" de capitaux, de fonds de pension ou encore de fonds souverains sur des secteurs clés ou stratégiques ne sont en réalité que de la propagande patronale sur une montagne d'argent public. En même temps, c'est un patrimoine qui disparaît et des savoir-faire complètement perdus sous couvert de concurrence libre et non faussée, dogme emblématique et indéfectible de la construction de l'Union Européenne.

Les destructions d'emplois comme la réindustrialisation à la sauce patronale ne sont pas une fatalité mais bien un travail intellectuel, économique et de classe approfondi sur des marchés présents ou à venir. Mais il faut bien se rendre compte que le but final est la seule rentabilité des possédants.

Ces mêmes détenteurs de capitaux, et pour rappel, que seuls les travailleurs produisent en tant que producteurs de richesses, cherchent de nouvelles opportunités et tous les moyens sont bons à prendre. La "colère" patronale et leurs revendications apparentes se font valoir partout et ce sont eux qui sont en

.../...

Sommaire :

Edito : Le changement...	P. 1 & 2
Souscription UD - Tirage le 24/03	P. 2
Tract intersyndical 8 MARS	P. 3 & 4
Courrier UD à Mr KERVRAN Député	P. 5 & 6
CCM 18 - Motion à l'UIMM - 20/02	P. 7
Tract USR 18 - Action du 20/03	P. 8 & 9
Décès de D. Betsch - UL St-Amand	P. 10
Commémoration P. Sépard - 07/03	P. 10



AGENDA

8 MARS - Rassemblements (voir pages 3&4) :

Bourges : à partir de 14h Place Simone Veil
Vierzon : 10h/12h Débat organisé par Mme le Maire au MAC-NAB
St-Amand : 10h Angle Cours Manuel et Cours Fleurus

Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage Défenseur Syndical du 14 au 18 Avril
- ⇒ Stage N2—1ère Partie du 19 au 23 Mai
- ⇒ Stage CSSCT Tronc commun du 16 au 20 juin

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.

position de force actuellement. Agriculteurs, grands et petits patrons, grandes enseignes et petits commerçants sont vent debout devant les règles, les normes et les réglementations qui font des démocraties des sociétés et le vivre en commun.

Les règles sont les règles, elles sont applicables à tous. Elles nous plaisent, nous conviennent ou nous exaspèrent, nous réjouissent ou choquent et mettent en colère, mais elles sont là. Pour certaines, il faut les abroger car elles détruisent notre modèle social, pour d'autres il faut les conserver, les protéger et les développer.

Ce qu'ont fait les gouvernements successifs sur les revendications patronales aux manettes depuis plus de quarante ans (eh oui, nous vieillissons tous), représente un modèle idéologique pour d'autres et ailleurs. Italie, Danemark, Suède, Grèce, Allemagne, Autriche, Pologne et la liste est bien trop longue, modélisent et amplifient la casse de notre modèle social, économique et protectionniste de notre pays. Un modèle issu de notre passé révolutionnaire, social et politique. Casser le modèle historique français est une revanche du capital et de ceux qui les servent.

Mettre en place des gouvernements conservateurs ou fascistes, mettre en place des chefs d'Etat aux ordres du capital n'est en rien une chose nouvelle. Mais l'assumer ouvertement et revendiquer le bien-fondé de telles réalités en est une autre. Une élection en vaut une autre et les mêmes réalités se reproduisent.

Au regard de ce que nous savons sur les constats des décisions politiques des derniers présidents en France et de ce que nous connaissons des politiques menées par les différents dirigeants des USA, pourrions-nous nous poser une question ?

Macron fait-il du Trump et du Musk ou ces derniers font-ils du Macron, du Arnaud, du Lagardère et du Menegaux au regard de leur passé impérialiste ? Chacun y verra sûrement un peu de son analyse.

Mes Camarades, je vous souhaite plein de courage dans cette période plus qu'incertaine et chaotique.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

SOUSCRIPTION UD

QUELQUES EXEMPLES POSITIFS (TROP RESTREINTS) MONTRENT QUE DES AVANCÉES SONT POSSIBLES.

En effet, si à ce jour 154 carnets (sur 937) ont été vendus dans quelques syndicats, nous savons que nombre de camarades sont en passe de réaliser l'objectif (nombre donné de carnets) fixé.

Ainsi que nous le signalons régulièrement, la décision collégiale de maintenir notre souscription annuelle résulte du fait qu'elle contribue financièrement à notre équilibre budgétaire pour un montant de plus de 1.000 €.

Comme signalé dans le courrier d'accompagnement de l'envoi des carnets, **le tirage sera effectué le 24 MARS 2025** (1 mois c'est long et court à la fois).

Cette année, nous nous sommes efforcés de diversifier les différents lots répartis, notamment ceux délivrés à tout acquéreur d'un carnet.

Nous aurons tous mesuré que la situation actuelle et les mauvais coups assésés de toute part nécessitent une mobilisation accrue chaque jour, assortie du financement permettant la mise en œuvre d'actions du plus haut niveau possible.

En conclusion, afin de respecter les délais, de poursuivre l'acquisition et la distribution des lots, nous insistons pour une rentrée rapide d'un maximum de carnets réglés.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement militant.

Bon courage et fraternelles salutations syndicales.

Les membres de la CFC de l'UD





8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

NOUS VOULONS ENFIN DES ACTES !

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations.

L'égalité professionnelle s'inscrit dans un projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire. Les législations successives et la mise en place de l'index égalité pour tenter de corriger les écarts ne suffisent pas.

Ce constat que nous posons, année après année est largement admis et pourtant il n'y a aucune réelle volonté du patronat et des gouvernements successifs pour appliquer et faire appliquer la Loi et aboutir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les chiffres sont têtus et illustrent ces inégalités au détriment des femmes :

- Elles perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;
- Elles occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent 57 % des Smicard-es
- Elles occupent près de 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles de hommes ;
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux.



Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes. Elles ont plus difficilement accès aux postes à responsabilité, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont concentrées dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés.

Elles subissent aussi les carrières en accordéon qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active mais également sur leur pension de retraite.

Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Elles sont 30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1^{er} enfant.

Aujourd'hui, les métiers du soin et du lien sont en grande tension par manque d'effectifs et il manque plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Malgré les scandales récents dans les crèches privées, aucune mesure solide n'a été annoncée pour renforcer le service public de la petite enfance alors même qu'il s'agit d'un facteur déterminant pour l'émancipation des femmes.

Majoritaires parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les femmes seront les premières impactées par les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics. Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90% la rémunération des agent.es en cas d'arrêt maladie.

Nous combattons cette injustice profonde qui pénalisera d'abord les femmes, leur rémunération et leur pouvoir d'achat.

Enfin, les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins. La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquées à minima par la France.

Pour toutes ces raisons, partout en France, le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications afin d'obtenir :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes - la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes.
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les femmes ne veulent plus de paroles en l'air, elles veulent des actes !

RASSEMBLEMENTS

BOURGES – Place Simone Veil

14 h 00 : village vivant

15 h 00 : manifestation

VIERZON – 10 h 00/12 h 00

**Participation au débat organisé par Madame le Maire
au MAC-NAB**

ST-AMAND – 10 h 00

Angle Cours Manuel et Cours Fleurus



Bourges, le 25 février 2025

Monsieur KERVRAN Loïc
Député du Cher
19 Rue Littré
18000 BOURGES

Monsieur le Député,

Au moment où une école privée de confession catholique fait la une de l'actualité, Loïc Kervran député de la 3^{ème} circonscription du Cher, choisit les bancs de l'Assemblée nationale pour attaquer la ministre de l'Education Mme Borne, à juste titre pourrait-on dire ; en effet, il reproche à son gouvernement et par là même à la ministre de l'Education, de mener une « politique absurde », de ne pas respecter les engagements pris lors du vote du budget.

Que d'énergie perdue, M. le Député ! Voilà bientôt 8 années que vous soutenez ces gouvernements tous plus libéraux les uns que les autres. Bientôt 8 années que vous soutenez que les services publics coûtent trop cher et sont responsables de la dette publique. Bientôt 8 années que vous votez des budgets qui systématiquement amputent les services publics de financements leur permettant de fonctionner. Vous aurez remarqué M. le Député, que bien que les services publics soient à l'os, la dette continue de s'envoler.

Mais vous êtes cohérent, M. le Député. Cohérent car vous criez « au loup » dans l'hémicycle tout en menant en douce, en "loucedé", une stratégie que vous défendez depuis bientôt 8 années : celle du EN MEME TEMPS. En effet, pendant que vous faites montre d'une colère bien douce face à la représentation nationale, déplorant la fermeture d'une classe unique en zone rurale dans la petite commune du Chautay, située dans votre circonscription, vous prenez contact avec la Fondation Excellence Ruralité. Fondation dont vous vantez les mérites dans une interview à Squool TV.

S'il ne s'agissait que de cela, non pas que ce ne serait pas grave, ce serait juste la mise en œuvre d'un projet libéral de plus de la part de ce gouvernement. Mais faire appel à cette fondation ne peut pas être un acte anodin de votre part, à moins que cette dernière fût en bonne place dans le bottin, nul ne le croira.

Non, il s'agit bien là d'une stratégie, une stratégie en plein accord avec les politiques du ministre de l'Intérieur et du garde des Sceaux.

En effet, si l'on se renseigne un peu sur cette fondation, on comprend pourquoi vous avez préféré taire ce projet.

La Fondation Excellence Ruralité a été créée en 2017 par messieurs Hervé Catala et Jean-Baptiste Nouailhac, sous l'égide de la fondation pour l'école (nous y reviendrons).

En 2017, la fondation ouvre son 1^{er} établissement, Le Cours Clovis, il accueille des élèves du CP à la troisième. Cet établissement est, peut-on lire, financé par des fonds privés, entendons par fonds privés, dons d'entreprises, dons de particuliers, dons d'autres fondations, mécènes. Tous ces dons sont bien entendu, pour partie déductibles des impôts à hauteur de 66 %, donc de l'argent public.

Participent aussi au financement les collectivités locales, mairie, conseil départemental, conseil régional, chacun fléchant ces subventions, pour du matériel, des projets, voire des locaux, là encore de l'argent public. Quant aux familles leurs contributions participent à hauteur de 10 % aux frais de scolarité des élèves.

En ce qui concerne les fondateurs.

M. Hervé Catala est un professionnel du secteur bancaire. Il a dirigé le crédit foncier de Monaco et aussi le crédit agricole Suisse....

M. Jean-Baptiste Nouailhac s'est inspiré de son parcours scolaire pour écrire un ouvrage intitulé : Excellence Ruralité : Des écoles pour la France périphérique. Ouvrage dans lequel il partage son expérience et plaide pour une éducation adaptée aux réalités des territoires ruraux. Ce plaidoyer signe la fin de l'école républicaine, mettant ainsi à bas l'idée force de la République, Egalité des droits pour tous sur tout le territoire.

Jean Baptiste Nouailhac ne cache pas les valeurs qui l'animent :

- Défense de l'éducation en milieu rural



- Engagement pour l'identité nationale et chrétienne et la culture française
- Opposition aux dérives de la société contemporaine

C'est pourquoi le nom du premier établissement, Cours Clovis n'a pas été choisi au hasard.

Le nom de Clovis a été utilisé par des comités se réclamant de son héritage, tels que le comité présidé par Bernard Antony, membre du Front national.

Le nom de Clovis est aussi un symbole identitaire que l'extrême droite reprend pour évoquer les idées d'identité nationale et de traditions.

Est-ce que M. Kervran ignorait cela quand il prend langue avec cette fondation Excellence Ruralité ?

C'est donc sous le patronage de La Fondation pour l'Ecole créée par M. Jean-Baptiste Rouailhac que ce même M. Rouailhac crée la fondation Excellence Ruralité.

Quelles sont donc les missions de la Fondation pour l'Ecole ?

- Soutien aux écoles privées hors contrat
- Promotion des valeurs éducatives traditionnelles
- Education classique mettant en avant le respect de l'autorité, la discipline, ainsi que l'enseignement des valeurs chrétiennes et républicaines
- Formation des enseignants et des parents
- Défense de la liberté scolaire

La fondation pour l'école ne cache pas ses orientations « philosophiques ». Un de ses fondateurs et ancien président M. Lionel Devic cède sa place en 2021 à M. Hervé Rolland qui cumule cette fonction avec celle de vice-président de l'association Notre Dame de la Chrétienté.

Association fondée en 1994 qui a pour principale action, l'organisation du Pèlerinage de Chartres, pèlerinage qui a eu des invités remarquables en les personnes de : Marion Maréchal Le Pen, Philippe De Villiers, Jean-Marie Le Pen, Gilles Le Breton, Louis Aliot, Bruno Gollnisch, Nicolas Bay.

M. le Député Kervran, d'Horizons, mouvement politique de l'ancien Premier ministre de M. Macron, M. Edouard Philippe, pouvait-il ignorer tout cela ?

Profiter de son statut de député pour se faire le chevalier blanc des zones rurales en y installant tout ce que combat la République en matière d'éducation, en cachant, du moins publiquement, à la représentation nationale qu'est l'assemblée, son projet scandaleux et inique, est intolérable.

L'Union Départementale CGT du Cher et le Syndicat CGT Educ'Action s'opposeront à ce projet M. le Député, nous défendons et défendrons, une école de l'égalité, une école de la République et laïque qui prône la liberté de conscience et la liberté de penser.

Nous revendiquons :

- La nationalisation des écoles privées et l'intégration à part entière de leurs personnels enseignants dans la fonction publique d'Etat. A fonds publics, statut public !
- La CGT revendique un déploiement complet des écoles sur l'ensemble du territoire. Les fermetures d'écoles participent à l'abandon généralisé des services publics.
- L'organisation de classes multi-niveaux (de 3 niveaux, classe unique) génère une meilleure réussite scolaire si les effectifs sont adaptés et si une formation est apportée aux enseignants. Elle doit donc être privilégiée, en particulier en milieu rural.

Nous apportons notre soutien aux collectifs de parents d'élèves et également aux personnels enseignants, ATSEM et AESH qui se battent pour l'école publique.

Pour conclure, M. le Député, cette citation de Condorcet dont vous devriez faire votre miel :

La première condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique ; et comme néanmoins cette indépendance ne peut être absolue, il résulte du même principe qu'il ne faut les rendre dépendants que de l'assemblée des représentants du peuple, parce que de tous les pouvoirs, il est le moins corruptible, le plus éloigné d'être entraîné par des intérêts particuliers.

Pour l'Union Départementale
Le Secrétaire Général
Sébastien MARTINEAU



Comité de Coordination
de la Métallurgie du Cher
8 place Malus
18000 BOURGES

Bourges, le 20 février 2025

Motion à l'UIMM Val de Loire

Monsieur le Secrétaire général,

La Cgt ne sera pas présente ce 20 février pour négocier un accord dit de « **Mesures urgentes en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle** ».

Au niveau national près de 300 000 emplois sont menacés. D'ailleurs, la presse locale et les pouvoirs publics s'en inquiètent, l'article d'aujourd'hui en est la preuve.

Nous sommes face à un chantage emplois contre salaires et à des délocalisations de nos industries exercées par le grand patronat, avec comme figure de proue « Bernard ARNAULT » invité par « TRUMP » aux Etats-Unis pour échapper à l'augmentation des impôts et à la taxation qui est prêt à délocaliser ses activités aux USA. Ce "Grand Patron" exploite des milliers de salariés sous-traitants en France et impose des salaires les plus bas possible.

Ce chantage, emplois contre salaires, a été repris par Michelin et le président du MEDEF clamant haut et fort que la colère montait chez les patrons. Ils exigent le maintien des milliards d'investissements publics et des allègements de cotisations patronales sur les bas salaires « CICE ». Sans cet argent public, ils évoquent la mise en péril de notre industrie déjà bien à mal de leur faute. Pourtant le montant des dividendes des entreprises du CAC 40 a atteint un record en 2024 avec 98 milliards d'euros. C'est sans compter les bénéficiaires engendrés par les "entreprises intermédiaires".

Cette guerre commerciale du partage des profits, des ressources à grand coup de dumping anti-social, de taxes aux frontières se paye cash pour les salariés, les travailleuses et travailleurs producteurs de richesses. Ils subissent, en points de croissance et en termes d'inflation, cette casse sociale avec des restructurations massives des groupes donneurs d'ordre et sous-traitants, à commencer par le secteur automobile très gravement touché au niveau national, régional et départemental comme nous pouvons le constater.

Dans le Cher, notons que le bassin d'emploi de St FLORENT SUR CHER est très fortement sinistré.

Après ROSIERES, COMATELEC, JELZA emboutissage auto, SARL BEDU mécanique, TSI, Décolletage du BERRY, ARTEMIDE voué à la fermeture fin février, et chez AFF les sala-

riés sont menacés par des restructurations ou des ruptures conventionnelles.

À VIERZON, le groupe japonais JTEKT, leader mondial du roulement à billes (46 000 emplois dans le monde avec un chiffre d'affaires de 10 milliards), filiale de TOYOTA (premier constructeur automobile mondial), a décidé de se débarrasser de sa branche française pour délocaliser en Europe de l'EST.

Le Comité de Coordination de la Métallurgie remet aujourd'hui ses revendications :

- **L'arrêt de tous les licenciements et des fermetures.**
- **L'abrogation de la loi sur les retraites, avec un départ à 60 ans et à 55 ans avec la prise en compte et la réintégration des 10 critères de pénibilité, sans oublier la prise en compte des RPS, avec des dispositifs d'une embauche d'un ou plusieurs jeunes pour un départ à la retraite.**
- **L'augmentation générale des salaires avec la reconnaissance d'une véritable grille des salaires sans décote reconnaissant les diplômes et les qualifications.**
- **L'indexation des salaires sur l'inflation. (échelle mobile des salaires)**
- **L'augmentation complémentaire pour mettre fin aux discriminations salariales faites aux femmes.**

Pour la Cgt, le sujet des bas salaires dans notre branche est la cause principale de la difficulté à recruter et à rendre la filière métallurgie attractive alors que nous sommes en sous-effectifs chronique.

L'anticipation des besoins en savoir-faire relève du plan de formation des entreprises. Elles ne doivent pas attendre ce type d'accord pour anticiper les besoins internes en recrutement.

La Cgt ne signera pas cet accord qui a pour objet de cacher le chômage partiel par le biais de formations non qualifiantes puisque la nouvelle convention collective nationale ne reconnaît plus les diplômes et les qualifications mais le poste occupé. L'objectif de ce type d'accord ne se trouve que dans la volonté de capter l'argent de l'OPCO 2i et les fonds publics (AREFE, ADEC).

Pour le Comité de Coordination de la Métallurgie du CHER





LE 20 MARS 2025

LES RETRAITÉS SE MOBILISENT POUR RECONQUÉRIR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Il y a 80 ans en octobre 1945 au sortir de la Seconde guerre mondiale, Ambroise Croizat, ministre du Travail, crée la Sécurité sociale inspirée du programme du Conseil national de la Résistance.

À l'époque, l'objectif est de protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, voire au décès, mais aussi de permettre aux familles et aux retraités de vivre dignement. Grâce à la Sécurité sociale, basée sur les principes de solidarité et d'universalité, tous les citoyens, quelles que soient leurs professions, leurs situations personnelles et financières sont protégés.

Dans un pays dévasté et exsangue au sortir de la guerre, le financement de la Sécurité sociale était assuré par le prélèvement de cotisations sociales sur le salaire.

Dès le début, bien que cela n'impacte en rien son patrimoine, le patronat a tenté de combattre l'idée de prélèvement pour financer la Sécurité sociale. Dès le départ il aurait préféré engranger plus de profit. Mais le rapport de forces, 5 millions d'adhérents à la Cgt et son influence ont permis l'avancée sociale majeure du XXe siècle en France.

La création de la Sécurité sociale a aussi été profitable pour les employeurs qui ont ainsi bénéficié d'une main d'œuvre en bonne santé, qui n'a pas à se soucier du lendemain, et donc plus productive.

Sans oublier que, depuis sa création, la Sécurité sociale a joué un rôle de solidarité et d'amortisseur social face aux crises économiques, boursières et sanitaires et a permis de faire progresser l'espérance de vie en bonne santé.

Mais l'obstination du patronat et des libéraux à se désengager de son financement collectif, basé sur les richesses créées par le travail, met

en péril la Sécurité sociale et donc la santé et l'espérance de vie de la population. Ainsi l'insistance du patronat pour exiger des gouvernements la mise en place d'exonération de cotisations sociales des employeurs diminue fortement les recettes : 656 milliards en cumulé depuis 1992.

Au fil des réformes régressives mises en œuvre depuis des années par les différents gouvernements, la part du financement par la cotisation sociale diminue au profit de l'impôt tel que la CSG supportée, surtout, par les salariés, les retraités et les privés d'emploi. La mise en œuvre des lois de financement de la Sécurité sociale depuis 1996 a conduit à gérer la Sécurité sociale non plus en fonction des besoins de la population mais en fonction de recettes prévisionnelles votées au parlement ou imposées par l'article 49.3.

Les premières conséquences sont la hausse du reste à charge, pour la population, des dépenses de santé (ticket modérateur), des franchises médicales, la remise en cause de la prise en charge à 100 % des affections longue durée, le déremboursement de certains médicaments, un manque de médecins généralistes et spécialistes, un manque de moyens pour l'hôpital public, le gel des pensions de retraite...

Aujourd'hui, pour pouvoir se soigner mais aussi vivre décemment à la retraite, les gouvernements inspirés par le patronat incitent la population à se tourner vers le système assurantiel privé pour pouvoir se soigner, à capitaliser pour compléter sa pension de retraite.

Les désengagements de la Sécurité sociale et le reste à charge zéro impactent les prises en charge des complémentaires santé qui ne cessent d'augmenter leurs tarifs (entre 8 et 10 % en 2025).

700000 retraités n'ont plus de complémentaires santé et 1,6 millions ne se soignent plus ou peu, pour des raisons de coût.

Aujourd'hui en France, 6e puissance mondiale, l'espérance de vie en bonne santé recule.

Le patronat, les libéraux martèlent que la France n'aurait plus les moyens de financer une Sécurité sociale telle qu'elle a été créée.

Le pays en a les moyens, c'est juste une question de répartition des moyens financiers :

- 170 milliards d'euros d'aide aux entreprises
- 45 milliards d'euros d'aide pour le chômage partiel
- 80 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales sans contrepartie en 2024

Des sommes qui pourraient permettre de financer notre système de protection sociale et combler le déficit organisé de la Sécurité sociale qui est le résultat des politiques menées

depuis des décennies.

Des sommes qui permettraient de répondre aux besoins de toute la population.

Face à cette situation, l'UCR-CGT porte des revendications réalistes et atteignables :

- Une Sécurité sociale intégrale qui couvre l'ensemble des aléas de la vie de la naissance à la mort
- Un financement de la Sécurité sociale basé sur la cotisation sociale sur l'ensemble des revenus des salariés (salaire, intéressement, primes...) ainsi que les dividendes
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales
- La transformation de notre système de santé
- La création d'un pôle public du médicament permettant de réintégrer sur le territoire la recherche, la création, la tarification.

POUR L'UCR-CGT, LA SÉCURITÉ SOCIALE DOIT RETROUVER SES MISSIONS PREMIÈRES QUI SONT DE SÉCURISER ET PROTÉGER L'ENSEMBLE DES CITOYENS CONTRE TOUS LES ALÉAS DE LA VIE.

**L'UCR-CGT appelle toutes et tous les retraités à se mobiliser
le 20 MARS sur tout le territoire pour exiger :**

- **le DÉVELOPPEMENT** de notre protection sociale,
- **l'AUGMENTATION** du pouvoir d'achat des retraités par la **REVALORISATION** des pensions de **10 %** immédiatement
- et le **RELÈVEMENT** du MICO et du MIGA de **300 €** pour les petites retraites.

RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS

*** JEUDI 20 MARS 2025 ***

BOURGES : 10 h 00 devant la Sécurité sociale
VIERZON : 10 h 30 Rond-point sous-Préfecture
ST-AMAND : 10 h 00 devant l'Hôpital
ST-FLORENT : Rassemblement à BOURGES

Bourges, le 19 Février 2025



Les camarades de l'UL CGT de St Amand sont bien tristes depuis le jeudi 13 février.

Notre ami, notre camarade Daniel Betsch est parti.

Les membres de l'UL se joignent à moi pour assurer à Sarah et sa famille notre soutien pendant cette pénible épreuve.

Daniel était un camarade apprécié de tous les membres du bureau de l'UL de St-Amand et bien au delà évidemment.

Son analyse, sa bonne humeur, son "bien le bonjour", son sens de la justice, son militantisme quotidien vont terriblement nous manquer.

La vie est un combat permanent, disait-il à juste raison.

Pour ma part, j'ai tout de suite accroché avec son sourire, son empathie et sa volonté de lutter contre toutes les injustices.

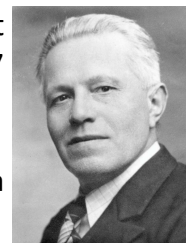
Ses obsèques ont eu lieu le 21 février en Haute-Savoie.

Dominique LARDUINAT
Secrétaire Général de l'UL de St-Amand



COMMEMORATION DE LA MORT DE PIERRE SEMARD

Pierre Séward était le Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots et membre du conseil d'administration de la SNCF. Il a été fusillé par les nazis le 7 mars 1942 à Evreux.



Les Syndicats des Cheminots CGT de Vierzon et de Bourges commémoreront la mort de Pierre Séward le : **VENDREDI 7 MARS 2025**

- ⇒ **BOURGES : 10 h 00 - sur le premier quai en Gare de Bourges**
- ⇒ **VIERZON : 17 h 00 - Gare de Vierzon devant la plaque commémorative**

& La maxime du mois &



***QUAND TOUT SE FAIT PETIT,
FEMMES VOUS RESTEZ GRANDES.***

VICTOR HUGO